



ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA
PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERMÉDIAIRE

POLITIQUE D'INTÉGRITÉ

Contexte

Notre politique d'intégrité repose sur la philosophie prônée par le *Profil de l'apprenant* qui est au cœur du programme d'éducation intermédiaire. En effet, le développement des qualités du profil de l'apprenant permet de mieux outiller l'élève et de lui permettre de devenir un individu **Informé, Instruit, Penseur** et **Communicateur**. La politique d'intégrité se veut un outil pour que les élèves évoluent et deviennent des individus conscients de leur propre propriété intellectuelle et respectueux de la propriété intellectuelle d'autrui.

En milieu scolaire, l'intégrité devrait être perçue comme un ensemble de valeurs et de compétences permettant de promouvoir la propriété intellectuelle et la créativité de chacun ainsi que des pratiques éthiques dans le cadre des pratiques d'enseignement et des pratiques évaluatives. Lorsque l'élève est bien informé de ce qu'englobe la fraude scolaire, il peut alors éviter plus facilement d'enfreindre les principes d'intégrité et de diminuer la valeur des idées d'autrui. À l'École secondaire d'Oka, la politique d'intégrité se met en place par des mécanismes de prévention plutôt que par des sanctions qui ne s'appliqueront que vers la fin du programme.

DÉFINITIONS

PLAGIER

Plagier c'est reproduire des idées, des données ou des résultats de recherches en tout ou en partie sans en reconnaître explicitement la propriété intellectuelle à son auteur.

On distingue toutefois plusieurs types de plagiat : le « **plagiat accidentel** », « **le plagiat intentionnel** », le « **cyberplagiat** », l'« **autoplagiat** » et le **vol d'évaluation**.

COLLUSION

Faire preuve de collusion c'est **participer** soit comme **plagiaire** ou comme **plagié** à une tricherie dans le cadre d'un travail scolaire. Il peut s'agir de mettre son nom sur un travail auquel on n'a pas participé ou de partager des réponses lors d'un travail ou d'une évaluation.

SANCTIONS

Première et deuxième année	Un comité composé d'enseignants et de la direction du programme rencontrera l'élève. Ce dernier devra reprendre le travail dans le cadre fixé par ses enseignants.
Troisième, quatrième et cinquième année	Un comité composé d'enseignants et de la direction du programme rencontrera l'élève. Une note de zéro sera attribuée à l'épreuve dans laquelle la fraude a eu lieu.

LES FORMES DE PLAGIATS ET LES PRATIQUES VISANT À DÉVELOPPER L'INTÉGRITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

A. Le « plagiat accidentel »:

Les causes du plagiat accidentel sont souvent liées à une méconnaissance des règles d'intégrité. Or, nul n'est censé ignorer la loi. Il est donc du devoir des enseignants de présenter les outils nécessaires dès l'entrée au programme intermédiaire et celui de l'élève de prendre connaissance de la politique d'intégrité.

Causes du plagiat accidentel	Mesures
Le manque de savoir-faire	<p>Les travaux scolaires permettent à l'élève d'apprendre à paraphraser, à citer ses sources et à actualiser ses connaissances. En ce sens, les enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrent aux élèves de l'information et de la formation sur ce qu'est l'honnêteté intellectuelle et la propriété intellectuelle afin qu'ils soient en mesure d'être Intègres; • Présentent des façons de faire et de remettre des documents afin que les élèves sachent comment sélectionner, traiter et utiliser l'information adéquatement (citer des sources, référencer);
Le manque de temps	<p>L'utilisation du carnet scolaire et une gestion de temps efficace sont les clés permettant d'éviter le plagiat accidentel. En ce sens, les enseignants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentent le carnet scolaire et des modèles d'organisation. Ils peuvent également établir des échéanciers pour les travaux longs.
Le manque de confiance en ses capacités	<p>Encadrer les jeunes dans le développement de compétences liées à la Culture de l'information (Approches de l'apprentissage):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux jeunes de développer certaines stratégies propres aux compétences des approches de l'apprentissage (Rechercher, établir des liens, émettre des idées...) qui leur offriront la possibilité d'évoluer en tant qu'individus <i>Penseurs, Communicateurs, Informés et Instruits</i>, et ce, toujours en respectant des principes d'intégrité.
La passivité	<p>L'élève doit apprendre à attribuer une valeur à l'autonomie intellectuelle.</p>
La recherche de la perfection	<p>Le souci de la performance ne doit pas prévaloir sur la qualité de l'apprentissage; ce qui compte c'est avant tout est de montrer ce qui a été compris ce qui permet de laisser place à la progression!</p>

Causes du plagiat accidentel	Mesures
La mauvaise interprétation des consignes	L'élève a le devoir de s'assurer de la bonne compréhension des consignes. Les périodes de récupération sont à sa disposition pour clarifier une consigne si celle-ci n'est pas claire et ne pas laisser place au doute. L'élève doit questionner l'enseignant qui a donné le travail avant de l'interpréter à sa manière.
La mauvaise compréhension de la notion de travail d'équipe	Si un membre de l'équipe triche ou plagie, toute l'équipe peut être tenue responsable pour l'ensemble du travail, c'est à chacun d'être vigilant.

B. Le « plagiat intentionnel »:

Le plagiat intentionnel se distingue du plagiat accidentel dans la mesure où il est commis en toute connaissance de cause, et ce, dans le but de créer l'illusion que le travail est la propriété de l'élève.

* Des outils de détection du plagiat tel Plagium.com sont utilisés pour démasquer les fautifs.

C. Le « cyberplagiat » :

Internet devient une source inépuisable et facile pour accéder rapidement à de l'information. Le « cyberplagiat » consiste à copier-coller l'information issue d'Internet sans en indiquer les sources. Il s'agit d'une forme moderne de plagiat. Afin de l'éviter, il est essentiel de valider les informations recherchées grâce à plus d'une source, de paraphraser et surtout de citer les auteurs de toutes les informations qui n'ont pas été produites par l'auteur du travail ou qui ne relèvent pas des connaissances générales des élèves de ce niveau. L'achat d'un travail sur Internet entraînera automatiquement la note de zéro à ce travail. Les enseignants sont des professionnels de leurs domaines et ils connaissent les capacités de leurs élèves ainsi que leur style de rédaction.

D. L'« autoplégat » :

Une pratique de fraude courante bien que perçue comme anodine par les élèves est l'« autoplégat » soit le fait de remettre une même version d'un travail présentée comme un travail original à plusieurs enseignants. L'élève doit comprendre que chaque cours lui permet de développer des savoirs spécifiques et que chaque cours entraîne un type de travail différent.

Toutefois, si l'élève obtient une autorisation officielle de la part de son enseignant, il pourrait être acceptable de remettre un seul travail dans le cadre de deux cours différents afin de réduire la charge de travail de l'élève.

E. Le vol d'évaluation :

Voler un corrigé, une clé USB, une copie d'examen ou les notes d'un enseignant, les photographier ou les imprimer sera sévèrement sanctionné, compte tenu de l'aspect prémédité et conscient de la fraude.

Le fait de quitter un cours avec sa copie d'évaluation peut également être considéré comme du plagiat.

Les éléments suivants sont également considérés comme de la fraude et un manque d'intégrité :

- L'utilisation d'informations interdites à un examen;
- L'aide d'autrui lors d'une évaluation individuelle;
- L'appropriation du travail d'autrui;
- L'appropriation de textes, d'images ou de données provenant d'autrui sans en mentionner la provenance.

PROCESSUS DE CONTRÔLE

- Lors d'examens ou de réalisation de tâches d'évaluation en classe, tout appareil électronique est déposé sur le bureau du surveillant.
- Les enseignants peuvent utiliser certains logiciels tels que Google pour effectuer une recherche sur une partie de document dont l'origine semble douteuse.
- Les responsables du projet personnel font signer le Formulaire d'intégrité du projet personnel à tous les élèves de 5e secondaire.